



Bruxelles, le 7 novembre 2006

**Objet : Renouvellement du conseil de participation. Internats autonomes et homes d'accueil de la Communauté française.**

Par ma circulaire 00694 du 27 novembre 2003, je vous ai rappelé les règles de composition applicables aux conseils de participation des internats et homes d'accueil.

J'attirais par ailleurs votre attention sur le fait que la date du 1<sup>er</sup> janvier 2004 serait la date de référence à partir de laquelle les différentes échéances de renouvellement des membres seraient évaluées.

Ce 1<sup>er</sup> janvier 2007, outre le mandat des délégués des membres du personnel et des parents d'élèves qui arrive à échéance après trois années et celui des élèves qui s'achève comme chaque année, les représentants des groupes siégeant au conseil communal doivent être réélus suite aux élections communales d'octobre.

C'est pourquoi j'invite tous les administrateurs(trices) d'internats autonomes et homes d'accueil, **dans le courant du mois de janvier 2007**, à me faire parvenir au moyen du formulaire ci-joint la nouvelle composition du conseil de participation.

Les internats dépendant de la Direction générale de l'Enseignement non obligatoire qui ont été invités à me faire parvenir la composition de leur conseil de participation plus tard que le 1<sup>er</sup> janvier 2004 ne sont pas tenus d'organiser maintenant de nouvelles élections concernant les membres du personnel et les parents si leurs représentants font toujours partie du conseil de participation et que leur mandat, commencé plus tard, n'est pas arrivé à échéance. Il suffira, les concernant, de recopier leurs noms sur le formulaire. Néanmoins, pour les représentants des élèves, une nouvelle élection devra être organisée puisqu'ils sont élus pour une année seulement. Il conviendra également de renouveler les représentants des groupes siégeant au conseil communal.

Je vous remercie.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS.

Janvier 2007

Formulaire à renvoyer au Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la communauté française.

A l'attention de Monsieur David Maire boulevard du Jardin botanique 20-22 1000 BRUXELLES

**Composition des conseils de participation dans l'enseignement organisé par la Communauté française.  
Internats autonomes et homes d'accueil.**

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

Chef d'établissement : .....

**Lorsque c'est le cas, veuillez signaler que le nombre de candidats était insuffisant.**

**Membre de droit**

Nom et prénom ..... Fonction  
1. .... Administrateur/Administratrice

**Délégués du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical, du personnel psychologique et du personnel social**

Nom et prénom ..... Fonction  
1. ....  
2. ....

**Délégué du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service**

Nom et prénom ..... Fonction  
1. ....

**Délégués des élèves**

Nom et prénom ..... Année fréquentée  
1. ....  
2. ....

**Délégués des organisations syndicales**

Nom et prénom ..... Organisation syndicale  
1. ....  
2. ....  
3. ....

**Délégués des parents d'élèves**

Nom et prénom ..... Nom et prénom de l'interne  
1. ....  
2. ....

**Représentants des groupes siégeant au conseil communal**

Nom et prénom ..... Groupe politique  
1. ....  
2. ....